

# La Balise

Votre périodique d'information au cœur de la commune.

N°102  
Été  
2019

Barbâtre   
Île de Noirmoutier

QUE L'ÉTÉ  
SOIT SHOW !



# DU MAIRE

## QUE L'ÉTÉ SOIT SHOW !

EDITO

Nous aspirons tous à vivre un bel été, un été chaud. Il le sera dès que nous accueillerons nos premiers vacanciers. Des amis, des clients, que l'on aime à retrouver à la belle saison, fidèles à cette commune de BARBÂTRE qui joue l'authenticité, la simplicité, l'esprit famille, sans bruit, sans fioriture, juste soucieuse de ne pas décevoir, et de séduire ses hôtes.

Cela signifie beaucoup de travail tout le reste de l'année, compliqué de trop longues et coûteuses études pour mettre en œuvre les projets. Contraintes et tracasseries accumulées pour la collectivité, les commerçants, les artisans et les citoyens en attente d'un vivre mieux.

BARBÂTRE fait face à ces difficultés, comme beaucoup de communes touristiques de petite taille, et surtout insulaires. Cette particularité territoriale, cette perle rare, qui si elle n'est pas suffisamment prise en compte par nos gouvernants, disparaîtra de son bel écrin. La perle rare c'est notre jeunesse qui quitte le bateau, nos forces vives qui perdent petit à petit de leur vitalité, commerces et services de proximité qui ferment ou s'éloignent toujours plus, école, mairie, espaces culturels et sportifs menacés ou poussés au regroupement ailleurs. La crainte que les pouvoirs de décisions en s'éloignant, deviennent plus sourds aux attentes des citoyens.

Méfions-nous de ces belles intentions, souvent portées en étendard à l'approche des échéances électorales. Travaillons à toujours plus d'esprit communautaire, à faire que nos lieux de vie restent accueillants, attrayants, sources d'innovations et d'idées à partager. La solidarité existe, elle s'exprime souvent et de belle manière. C'est d'équilibre sur l'île dont nous avons le plus besoin, en considérant qu'il est plus facile de tenir sur quatre pieds que sur un seul.

BARBÂTRE sublimerait le bel été d'animations et de spectacles originaux et variés. Les marchés traditionnels les lundis et mercredis matin, ainsi que ceux à thèmes sont toujours très appréciés. Les balades en pleine nature (polder, dunes, forêt, plage) à pied et à vélo, la pêche à pied, la visite des expos d'art, du jardin médiéval près du Gois, des quartiers en fleur, constitueront de beaux souvenirs de vacances. L'activité commerciale est de plus en plus accueillante et vivante en cœur de ville. Les sports nautiques ont le vent en poupe. BARBÂTRE bouge, avance, se transforme. De beaux projets communaux et intercommunaux : la salle des Bourguignottes, la rue de la Frandière, les digues du Gois, les jardins partagés, afin d'offrir toujours plus de sécurité, convivialité et bonheur tout au long de l'année.

BARBÂTRE j'y crois plus que jamais. Je remercie mon équipe qui m'aide et m'appuie dans ce sens, toutes celles et tous ceux, dans la différence au sein du conseil, et vous tous, qui apportez votre pierre à l'édifice. Tout n'est pas parfait, nous en sommes conscients. Pour réussir le challenge, il nous faut ne pas relâcher, maintenir l'effort, rester nous-mêmes, affirmer nos convictions pour enrichir le débat, installer la chaleur dans nos cœurs toute l'année.

**Heureux et bel été à tous.**

**Louis GIBIER – Maire de Barbâtre.**



### **Directeur de publication :**

Mr le Maire Louis GIBIER

### **Equipe de rédaction :**

Mr le Maire Louis GIBIER

Sylvie GUEGUEN

Muriel GIBIER

Anthony HELIGON

### **Crédits photos :**

Philippe CAUMONT

Michel POTTIER

CetV CHAMBON

Adrien COMBAUD

### **Conception & impression :**

GRAFFOCEAN

16 rue du Boucaud

85330 Noirmoutier-en-l'Île





## **ALLO MONSIEUR LE MAIRE !**

**1 – Est-il vrai que la Résidence de la Rocterie va disparaître lors du départ de l'EHPAD vers la commune de La GUÉRINIÈRE ?**

**NON** - Il s'est dit beaucoup de choses à ce propos. Les rumeurs ont la peau dure, ajoutant à la déception qui est la nôtre, depuis le début du mandat, d'apprendre que le foyer logement de la Rocterie (inauguré le 18 Juin 1984) ayant reçu l'agrément EHPAD en 2007, serait dépouillé de cet agrément au profit de la commune voisine de La Guérinière. Les difficultés et les obstacles ont été nombreux depuis 2014... mais j'avais annoncé alors, et maintes fois depuis, que le Foyer de la Rocterie continuerait d'exister à BARBÂTRE. Rien ne sera démoli, au contraire la résidence va retrouver ses couleurs. Ce qui va changer, c'est le mode de fonctionnement. L'EHPAD dédié aux résidents dépendants se transforme en résidence pour les personnes âgées autonomes. C'est donc sous la forme d'une « résidence autonomie » que le CCAS gèrera la nouvelle structure (meilleur rapport qualité-prix) dans les logements existants, à compter du jour même du départ des résidents dépendants.

**2 – Il se dit que l'on ne peut plus acquérir à l'avance une concession dans le cimetière, et que son achat ne peut se faire que lors d'un décès ?**

**OUI** - On ne peut pas acquérir une concession à l'avance, quand on le souhaite. Ce que l'on pouvait faire ces dernières années, n'est plus possible actuellement, du fait du manque de places disponibles dans les cimetières communaux. Pour acquérir une concession en mairie, au moment du décès exclusivement, il faut : y résider (domicile principal), décès sur la commune (dans des cas très précis)... Se renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

**3 – Est-ce vrai que l'on peut désormais s'inscrire toute l'année sur les listes électorales ?**

**OUI** - Les listes électorales sont permanentes. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin, sont déposées au plus tard le sixième vendredi précédant ce scrutin (art L.17 du code électoral).

**4 – On m'a dit que le restaurant scolaire va proposer des repas « bio » en liaison chaude à la rentrée prochaine ?**

**OUI** - Le conseil municipal a décidé de proposer aux enfants, mais aussi aux résidents de la Rocterie, des repas en liaison chaude (pour les scolaires jusqu'ici c'était en liaison froide et réchauffés sur place). Un plus qui va dans le sens d'une plus grande qualité. La cerise sur le plateau, ces repas seront constitués à raison de 50 % de produits issus de la culture biologique. Une première étape significative par rapport à ce qui existe à l'entour, vers un pourcentage bio plus important dans un proche avenir.

**5 – Qu'en est-il au sujet de la divagation des chiens ?**

La divagation des animaux est interdite par la loi. Les chiens doivent être tenus dans des espaces clos, ou tenus en laisse. Cela signifie qu'il ne faut pas enlever la laisse et les laisser en liberté et surtout pas dans les espaces naturels, les dunes, la plage, etc. Concernant précisément la plage, ils y sont interdits, entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août inclus.



## LA WEBCAM DE LA PLAGE

Depuis quelques temps, une webcam a été installée sur la Cale de l'Océan au niveau de l'école de voile de la commune. Vous pouvez désormais regarder la plage à distance en direct sur Youtube en tapant « **webcam noirmoutier barbâtre** » ou par le site internet : **[www.barbatre.fr](http://www.barbatre.fr)**





## LE NETTOYAGE RAISONNÉ

Barbâtre est localisée sur une île, et bénéficie d'un cadre environnemental très privilégié. Pour préserver cet environnement, la municipalité et les acteurs de protection de la faune et la flore s'associent dans le cadre d'un contrat « Natura 2000 ».

Des mesures sont mises en place dans le cadre de ce contrat, et permettent de sensibiliser les touristes et riverains au respect de cet écosystème sensible.

## INSTALLATION DES BACS À MARÉES (HORS SAISON ESTIVALE)

La municipalité de Barbâtre a installé par l'intermédiaire des services techniques, 6 bacs à marées destinés au nettoyage des plages.

Ils sont positionnés à l'entrée des accès de plage : Plage du Midi, Cale du Midi, Cale de l'Océan, Croix Rouge, terrain de foot, Boucholeurs.

Les usagers peuvent y déposer des déchets rejetés par la mer. Cependant il est impératif de préciser que ces containers ne sont aucunement disposés sur la plage pour le dépôt d'ordures ménagères.

## LA PLAGE ACCESSIBLE À TOUS

Afin d'améliorer l'accessibilité des plages, la municipalité a installé trois platelages en bois facilitant les déplacements. Ces dispositifs sont mis en place chaque année, de juin à septembre sur les accès situés face au sentier des Ecoliers, rue de la Plage et chemin des Crevettes.

## SUR LA PLAGE VIT TOUT UN MONDE À PROTÉGER

La plage n'est pas seulement un espace de loisirs. C'est aussi un milieu vivant accueillant une faune et une flore riche et à préserver.

Par exemple, en se décomposant, les algues fournissent aussi l'engrais indispensable au développement des plantes du haut de plage qui captent le sable et contribuent à la protection et à l'entretien naturel des dunes. Leur rôle dans la défense contre la mer est donc important.

Nos plages vendéennes ont aussi la chance d'accueillir le rare et menacé Gravelot à collier interrompu, un petit oiseau qui niche à même le sable, en haut de plage et qui se nourrit dans les algues. 26 à 40 couples sont présents sur le site Natura 2000 dont une quinzaine sur les plages de la commune. Le maintien des algues sur les plages est donc tout à fait important pour cette espèce.

**Garder les algues c'est protéger nos côtes et bénéficier de plages riches en biodiversité !**

## A quoi servent les fils lisses en haut de plage ?

Ils servent à protéger le pied de la dune qui est très sensible au piétinement. Ils permettent aussi à la dune de progresser et de gagner du terrain. Ne les franchissez pas, vous risquez de détruire des nids d'oiseaux et la dune.

**Nettoyage raisonné des plages**

Barbâtre  
île de Noirmoutier

La plage n'est pas seulement un espace de loisirs, c'est aussi un milieu vivant accueillant une faune et une flore riches à préserver.

Depuis 2006, la commune de barbâtre s'est engagée dans un **contrat Natura 2000** pour le nettoyage raisonné de ses plages qui consiste à préserver la lisse de mer.

En fonction des enjeux environnementaux et touristiques de chaque plage, un nettoyage adapté est préconisé :

- Plage à enjeu environnemental faible  
Nettoyage mécanique possible
- Plage à enjeu environnemental fort  
Nettoyage manuel des déchets
- Plage à enjeu environnemental très fort  
Nettoyage manuel  
Pas d'intervention entre avril et août

**Zoom sur : Le Gravelot à Collier Interrompu**

Nos plages accueillent également un petit oiseau discret, le Gravelot à Collier Interrompu. Il niche sur le haut de plage dans les lisses de mer, directement sur le sable. Rare et menacé partout en Europe, sa survie passe par la préservation de son habitat :

**Pourquoi préserver la lisse de mer ?**

La lisse de mer est constituée d'algues échouées, entremêlées de bois flotté, d'organismes marins et de déchets. Elle contribue à préserver durablement la plage, elle est l'engrais des plantes de haut de plage qui stockent le sable et renforcent la dune. Elle sert aussi à nourrir de nombreux organismes dont les oiseaux.

**Respectez les travaux de protection de la dune, ramassez et emportez vos déchets**

## GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Afin de respecter et de préserver l'environnement et la biodiversité, la Commune de Barbâtre est engagée dans une gestion différenciée de ses espaces verts.

La gestion différenciée favorise la diversité de la faune et de la flore. Les espaces verts, comme les espaces naturels, abritent de nombreuses espèces qui y vivent en étroite interaction. Ces pratiques peuvent avoir un impact sur votre environnement comme le retour d'espèces végétales et animales.

En 2017, la Commune a décidé d'arrêter le traitement par produits phytosanitaires, ce qui est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les agents d'entretien utilisent à présent d'autres techniques d'entretien plus respectueuses de l'environnement.



## PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

La commune de Barbâtre participe à l'opération « Paysage de votre commune », édition vendéenne du label de qualité de vie « Villes et Villages Fleuris », animée par le CAUE de la Vendée. Elle s'adresse aux passionnés du jardin, aux élus et aux responsables techniques de collectivités. Le Paysage de votre commune tient compte de la commune dans sa globalité et intègre la valorisation du paysage, du patrimoine, de l'architecture, des espaces publics, des zones d'activités économiques, des lotissements, des exploitations agricoles ou encore des jardins privés.

Pour plus d'informations, rdv sur le site CAUE Vendée  
<https://www.caue85.com/paysage-de-commune/>

## JARDINS FLEURIS

Pour 2019, lors de la visite des jardins inscrits au concours « Paysage de votre commune », les membres du jury ont désigné Monsieur et Madame Béraud Sudreau vainqueurs de cette édition. Cette victoire leur a permis d'avoir la visite du jury intercommunal le mercredi 5 juin où ils ont de nouveau été lauréats. Le CAUE et le jury de territoire ont ainsi eu l'occasion de visiter, à leur tour le jardin le 17 juin. La remise des prix aura lieu courant septembre.



## RETOUR SUR ...

### FLORALIES 2019

Du 8 au 19 mai, les visiteurs ont pu découvrir la célèbre manifestation florale à Nantes. Les communes de Barbâtre, La Guérinière et Noirmoutier en l'île, ont participé à la création du stand présent sur le salon.

Le stand réalisé par les services techniques des trois communes a reçu le 1<sup>er</sup> prix pour la valorisation du thème de l'insouciance. Un grand bravo à eux !



### JARDIN MÉDIÉVAL

Gentes Dames et Gentils Damoiseaux.

Aménagé sur une ancienne friche, un terrain est mis à disposition par la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier. Le jardin médiéval, inauguré en juillet 2017, est un chantier perpétuel d'insertion socioprofessionnel, créé et développé par l'association Esnov, par et pour les chercheurs d'emploi de longue durée du territoire.

Cet espace pensé et conçu selon l'architecture d'un jardin médiéval de type monastique est fondé sur un document reconnu, édicté par Charlemagne en l'an 812, le Capitulaire de Villis, qui recommandait la culture d'un certain nombre de plantes dans les jardins du domaine royal.

Il y est fait mention de soixante-quatorze plantes herbacées et de seize espèces d'arbres. En tout, c'est quatre-vingt-dix plantes catégorisées en carrés de plessis, l'hortus (pour l'alimentation), le carré des simples (pour se soigner), le carré des tinctoriales (pour les teintures) et le carré de Marie (dédié au fleurissement des autels).

Dans son écrin de verdure à deux pas du Polder de Sébastopol sur la route du Gois, le Jardin Médiéval est ouvert tous les jours de 9h30 à 12h et de 13h à 15h45 du lundi au vendredi, le samedi, du 25 mai au 15 septembre, de 10h à 17h sans interruption.

Venez découvrir certains végétaux oubliés dans un lieu préservé et hors du temps...







## ANIMATIONS COUPS DE CŒUR DE LA SAISON ESTIVALE

10 JUILLET



«La Défer Lante»

Concert de magie mentale.  
Par la Cie Raoul Lambert.  
A 21h, Place du Centre.

22 JUILLET



Les Lumières du Gois.  
Avant le feu d'artifice lancé sur le Gois, la Cie Accords'Leon vous donnera un avant-goût d'une soirée pleine de joie et d'émotions. A partir de 20h, au Gois.

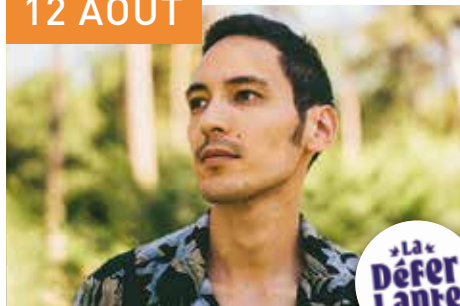
01 AOÛT



RUE MARMAILLE

La Rue Marmaille au Soleil.  
Spectacles et animations pour toute la famille. A partir de 19h, rue du Centre.

12 AOÛT



«La Défer Lante»

Les Gordon.  
Concert de musique électronique. Un subtil mélange entre électronique et acoustique avec ses loops vocaux découpés avec précision.  
A 21h30, Place des Arts.

18 AOÛT



trpl

Il Falso Magnifico.  
Théâtre Régional des Pays de la Loire.  
Dans le cadre du Festival de Théâtre de Noirmoutier.  
A 21h, Parc de la Mairie.

3 SEPTEMBRE



Le Chant des Crevettes  
par la Cie Les Dandys Production. Clown.  
19h, Place du Centre.

## EXPOSITIONS

Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 septembre, le public pourra découvrir une quinzaine d'artistes à travers des expositions de différents styles, acrylique, sculpture ou encore aquarelle...

Les œuvres seront exposées principalement à la salle Océane, salle des Bourguignottes et salle des Noures.

Programmation complète disponible en Mairie,  
sur [Barbatre.fr](http://Barbatre.fr) et sur Facebook culture Barbatre

# POPULAIRE

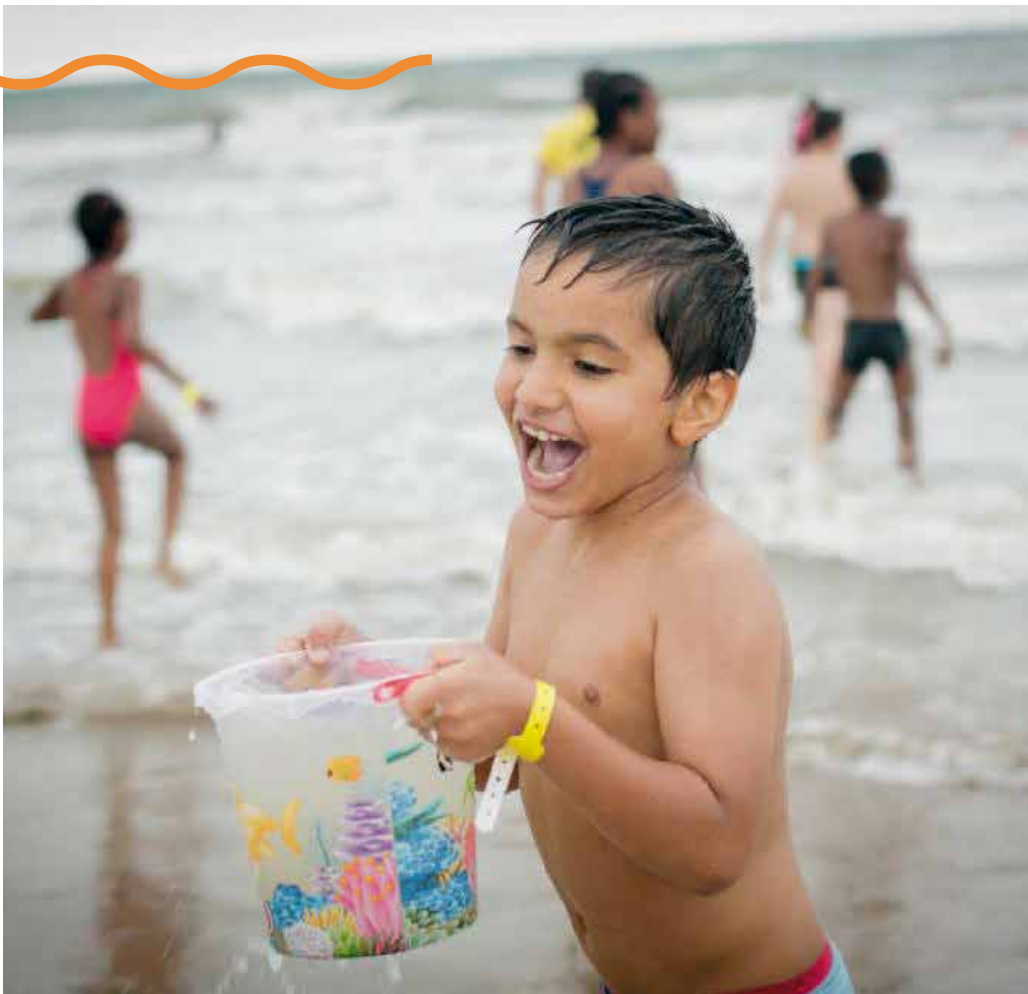
## SECOURS

En 2019, le Secours Populaire fête les 40 ans de la « Journée des Oubliés des Vacances (JOV) » ainsi que les 30 ans de la signature de la convention internationale des droits de l'enfant !

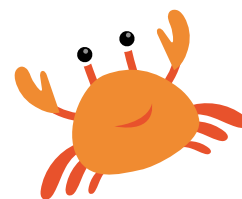
Pour cette journée anniversaire, la JOV Pays de la Loire renouera avec la plage et posera ses bagages, le mercredi 21 août, à **Barbâtre**.

Plus de **2 000 enfants et familles** des 5 départements de la région auront la joie de découvrir ou de retrouver la mer, de jouer sur le sable, de participer à des actions de sensibilisation, de danser, de se promener...

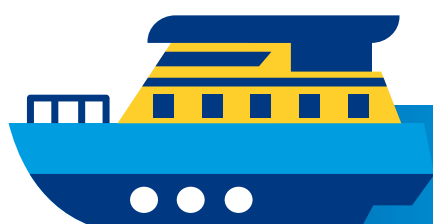
Cette formidable aventure d'un jour sera, pour ces enfants et familles privés de vacances, la dernière sortie de l'été avant la reprise de l'école, du travail ou des contraintes quotidiennes.



Infos et dons : <https://www.secourspopulaire.fr/>



# BALADE À L'ILE D'YEU



Ile d'Yeu au départ de la Fosse en 45 min

## JUILLET 2019

AU DÉPART DE BARBÂTRE		AU DÉPART DE L'ÎLE D'YEU		
		Lun. 01		
	08h30	Mar. 02	17h15*	
	08h30*	Mec. 03	19h00*	
	08h45*	Jeu. 04	18h00*	
		Ven. 05		
		Sam. 06		
		Dim. 07		
	10h30*	Lun. 08	18h00*	
	10h30*	Mar. 09	18h45*	
	09h45*	Mec. 10	19h15*	
	09h30*	Jeu. 11	16h00*	
10h15*	17h30*	Ven. 12	16h30*	
		Sam. 13		
		Dim. 14		
	08h15	Lun. 15	17h00*	
08h15	17h15	Mar. 16	16h15	
08h00*	17h30	Mec. 17	16h30	
10h15	18h00*	Jeu. 18	09h15	17h00*
10h45	18h45*	Ven. 19	09h45	17h45*
		Sam. 20		
	11h00*	Dim. 21	10h00*	18h45*
08h45*	17h30*	Lun. 22	16h30*	
10h30	18h00*	Mar. 23	09h30	17h00*
10h30	18h00*	Mec. 24	09h30	17h00*
		Jeu. 25		
10h30*	19h45*	Ven. 26	09h30*	18h45*
		Sam. 27		
	10h00*	Dim. 28	09h00*	17h30*
	11h15	Lun. 29	18h00*	
		Mar. 30		
		Mec. 31		

\* Via Fromentine : 60 min de traversée



## AOÛT 2019

AU DÉPART DE BARBÂTRE		AU DÉPART DE L'ÎLE D'YEU		
		Jeu. 01		
		Ven. 02		
09h30*	19h00*	Sam. 03	08h15*	18h00*
	09h45*	Dim. 04	08h45*	18h15*
08h45*	18h00*	Lun. 05	17h00*	
10h30*	18h30*	Mar. 06	09h30*	17h30*
10h45*	18h45*	Mec. 07	09h45*	17h45*
		Jeu. 08		
		Ven. 09		
		Sam. 10		
	10h30*	Dim. 11	09h30*	17h45*
11h30	19h00*	Lun. 12	10h30	18h00*
		Mar. 13		
08h45	18h15*	Mec. 14	17h15*	
08h45*	17h15*	Jeu. 15	16h15*	
		Ven. 16		
08h15	18h15*	Sam. 17	17h15*	
10h30*	19h15*	Dim. 18	09h30*	18h15*
	10h30*	Lun. 19	09h30*	19h15*
08h00*	18h15*	Mar. 20	17h15*	
10h30*	18h15*	Mec. 21	09h30*	17h15*
		Jeu. 22		
10h30*	18h15*	Ven. 23	09h30*	17h15*
09h45*	18h45*	Sam. 24	08h45*	17h45*
	10h30*	Dim. 25	09h30*	19h15*
	10h00*	Lun. 26	17h00*	
	10h30*	Mar. 27	17h45*	
	11h45	Mec. 28	19h00	
	08h00	Jeu. 29	17h45*	
08h00*	18h00*	Ven. 30	17h00*	
	08h45*	Sam. 31	07h45*	17h45*

\* Via Fromentine : 60 min de traversée

## AIRES DE CAMPING-CARS ET TARIFS



Les aires du parking de la Billardière (en haut de la rue du Camping) et du Niaisois (rue de l'Estacade, en face du château d'eau) sont aménagées pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes qui souhaitent découvrir la commune de Barbâtre en camping-car.

Facile d'accès, ces deux aires sont un excellent moyen de passer des vacances économiques et pleines de découvertes.

**Le stationnement de nuit est interdit aux camping-cars sur toute la commune. Désormais, toute infraction au règlement intérieur de l'aire sera constatée et pourra faire l'objet de poursuites.**

Période de stationnement	Durée	Tarif
Du 01/04 au 30/10	Les 24 heures dans la limite de 72 heures consécutives	8,00 €
Du 01/04 au 30/10	Les 24 heures au-delà de 72 heures consécutives	12,00 €
Du 01/11 au 31/03	Les 24 heures	8,00 €

Ces tarifs donnent accès à un emplacement réservé.

### AIRE DE VIDANGE ET DE SERVICES

L'aire de vidange et de services est située à l'entrée de la rue de l'Angle, les tarifs sont les suivants :

- Eau : 100 L.....2 €
- Electricité : 1 h.....2 €

### ESPACE PARTAGÉ

C'est le cas dans le centre-ville et à la Frandière, depuis la réalisation des aménagements de circulation, de paysagement et de sécurité. Cela signifie que tous les usagers doivent y trouver leur place, s'y respecter et faire preuve de civisme... L'espace partagé donne la priorité, dans l'ordre : au piéton, puis au cycliste, et à l'automobiliste invité à y rouler doucement et prudemment.

Sauf signalisation contraire, c'est la règle de la priorité à droite qui s'y impose, sans qu'il soit nécessaire de l'indiquer par des panneaux (le Code de la Route suffit).

# VIE MUNICIPALE

Suite à la démission de Madame Marie-Claude PALVADEAU, Monsieur le Maire et toute son équipe tiennent à la remercier pour son investissement au sein de la mairie de Barbâtre en tant que 1<sup>ère</sup> adjointe chargée des finances de la commune et de ses fonctions d'élue communautaire.

Lors de sa réunion du 16 juin dernier la composition du Conseil Municipal a été modifiée comme suit :

- Monsieur Christian GABORIT, 1<sup>er</sup> adjoint
- Madame Sylvie GUEGUEN, 2<sup>ème</sup> adjointe
- Monsieur Jean-Maurice FOUASSON, élu 3<sup>ème</sup> adjoint
- Madame Christiane FOURAGE, accueillie en tant que conseillère municipale



Mme Martine POMARÉ succède à Mme Marie-Claude PALVADEAU au sein du conseil communautaire.



JEAN-MAURICE FOUASSON



CHRISTIANE FOURAGE

## ILS NOUS ONT QUITTÉS ...

Nous déplorons les décès de Alain MODOT et de Christelle RICHARD, qui ont assumé les fonctions d'Adjoint au Maire au sein du conseil municipal de BARBÂTRE, le premier au cours du mandat de Mme Suzanne LAURENT, la seconde au cours de celui de Mr Guy MODOT. Nous avons une pensée pour eux, et présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

De la part de l'ensemble des élus du Conseil Municipal.

## LA ROSE DES DUNES

L'école publique municipale a passé une année scolaire 2018-2019 riche en projets menés en communs, avec notamment l'intervention de l'infirmière scolaire, le cross, la semaine de la langue française, le prix des Incorruptibles, le Festival « La Rue Marmaille », le parcours musique et la sortie aux Sables d'Olonne.

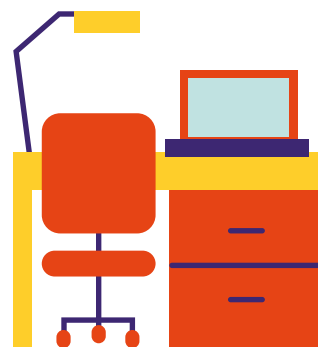
Sans oublier les activités propres à chaque classe, comme la correspondance avec l'école des Lutins de l'Herbaudière pour la classe de TPS-PS-MS, l'initiation au théâtre pour les GS et CP, la classe de découverte à Chambon-sur-Lac en Auvergne pour les CE1-CE2, et pour les CM1 - CM2, la participation au concours « Ecrits pour la Fraternité », la visite au forum des métiers de Noirmoutier-en-l'Île, le spectacle musical « le Ballet Urbain » à Terre de Sel et le spectacle « Liebe, love, amour » au Vendéspace.

Rappel : les inscriptions peuvent se faire toute l'année et pendant les vacances scolaires. Rens. en Mairie : 02.51.39.68.58 ou [www.barbatre.fr](http://www.barbatre.fr) ou à l'école : [ce.0850610b@ac-nantes.fr](mailto:ce.0850610b@ac-nantes.fr)



# ÊTES-VOUS INTÉRESSÉS ?

## ESPACE DE TÉLÉTRAVAIL



Une urgence professionnelle, ou pour les études, durant la période des vacances. Un besoin d'espace de travail en bureau dédié ou partagé, pour des activités temporaires ou à l'année, dans un espace de télétravail adapté et équipé (Haut débit – internet – impressions-scan) salle de réunion et de détente... Un besoin de lieu qui pourrait favoriser la rencontre entre artisans, commerçants, commerciaux.

Les élus municipaux réfléchissent à un projet d'innovation et d'échange, pour attirer des professionnels, des porteurs de projets, des travailleurs, des jeunes étudiants, isolés ou à l'étroit dans leurs domiciles. Et favoriser la création de nouveaux emplois ?

### Existe-t-il un besoin ?

Exprimez-le auprès du secrétariat de la Mairie de Barbâtre.



## LOGEMENTS À L'ANNÉE

Vous recherchez à BARBÂTRE un logement pour y établir votre résidence principale à l'année. Vous êtes seul(e), en couple. Des logements agréables, disposant d'un jardin paysager privatif, seront bientôt disponibles dans le quartier de l'église. Renseignez-vous sans tarder auprès du CCAS en mairie.



## MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES



Barbâtre compte de nombreuses assistantes maternelles assurant la garde des jeunes enfants à domicile. Des maisons d'assistantes maternelles (MAM) sont créées par les communes et CCAS permettant leur regroupement dans une structure adaptée et agréée. Le CCAS de Barbâtre a réuni ces professionnels de l'enfance pour échanger et évaluer les besoins. **Faut-il créer une telle structure ? Vous êtes assistante maternelle aujourd'hui, vous avez l'intention de le devenir ? Cette idée de MAM vous intéresse ... Faites-vous connaître auprès du CCAS en mairie.**

Renseignements et informations : CCAS et MAIRIE (02.51.39.68.58).  
MERCI d'en parler auprès de vous et de faire passer ces messages.

# RÉUNION PUBLIQUE

---

Deux réunions publiques de présentation et d'échanges sur les projets d'aménagement d'un cimetière paysager sur la commune et la rue de l'Eglise ont eu lieu les 13 et 19 juin 2019 à la salle Océane en présence des cabinets d'études en charge des différents projets. Info : <http://barbatre.fr>.



## CÔTÉ SANTÉ

---

L'offre de santé à Barbâtre pourrait s'élargir au début de l'année 2020, avec l'arrivée sur la commune d'une pédiatre et d'une gynécologue... On croise les doigts pour que cela se réalise.



## LA ROCTERIE REPREND DES COULEURS

---

Le déménagement de l'EHPAD vers La Guérinière prend du retard. Il devait se faire le 18 juin dernier, et finalement il est reporté à la dernière minute, sans que l'on sache quand il aura lieu ? Une situation pas simple à gérer pour le CCAS de Barbâtre, qui n'est pas sans inquiéter les résidents en partance et ceux qui ont fait le choix de rester. La Résidence Autonomie de La Rocterie, nouvelle formule, offrant un bon rapport qualité-prix, sécurité et services, est prête à prendre le relais immédiatement dans les locaux actuels. C'est pourquoi des travaux de ravalement sont réalisés pour lui redonner ses couleurs d'antan. Les entreprises de peinture CABANAS et GAUTIER sont à l'œuvre afin qu'elle soit plus pimpante, plus accueillante, en ravivant ses façades de petites touches de bleu, de jaune, et de gris. Une harmonie imaginée en son temps par Philibert DUPONT architecte du projet. Le CCAS et Matthieu GRAVELEAU son directeur nommé récemment, invitent les personnes âgées, retraitées, intéressées à se renseigner et/ou à s'inscrire sans tarder auprès de son secrétariat en Mairie au 02.51.39.68.58.



## LES LUMIÈRES DU GOIS

Le spectacle pyrotechnique de l'été...

A l'invitation de la municipalité, venez célébrer l'extraordinaire et magique passage du GOIS, site classé patrimoine et histoire.

Une soirée la tête en l'HER qui donne des couleurs aux vacances.

La Société COUTURIER vous entraîne, en lumière, musique et texte, en sa folle traversée des mers du Monde « Les Voyages Extraordinaires ».

**Lundi 22 juillet  
à partir de 20h**



Demander le programme complet des animations et expositions de l'été :

- en mairie
- dans la cabane « animation » sur le marché le mercredi
- en consultant le site internet : [www.barbatre.fr](http://www.barbatre.fr)
- Facebook : Culture Barbâtre

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE SUR [WWW.BARBATRE.FR](http://WWW.BARBATRE.FR)**